

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Sanytol désinfectant Lingettes 4 actions

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Numéro de l'autorisation:** FR-2021-0045

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0026934-0006

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Sanytol désinfectant Lingettes 4 actions

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	GRUPO AC MARCA S.L.
	Adresse	Avda. Carrilet, 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2021-0045 1-3	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0026934-0006	
<b>Date de l'autorisation</b>	19/10/2021	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	18/10/2031	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Grupo AC Marca, S.L.
<b>Adresse du fabricant</b>	AVDA Carrilet nº293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Barcelone Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons Barcelone Espagne
	Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 8515 es i Riells Barcelone Espagne
	Jana Čermáka 124 28201 Přešimasy République tchèque

## 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1322 - Acide L-(+)-lactique
<b>Nom du fabricant</b>	Purac Biochem
<b>Adresse du fabricant</b>	Arkelsedijk 46 NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Arkelsedijk 46 NL-4206 AC Gorinchem Pays-Bas
<b>Substance active</b>	1322 - Acide L-(+)-lactique
<b>Nom du fabricant</b>	Jungbunzlauer S.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	Jungbunzlauer Suisse AG St. Alban-Vorstadt 90 4002 Basel Suisse
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Jungbunzlauer S.A. Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	0,9
1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	Substance non active	2605-79-0	220-020-5	0,4575
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Substance non active	68515-73-1	500-220-1	0,396
1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)alkanoyl)amino)-	1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)alkanoyl)amino)-	Substance non active	1591782-62-5	816-846-6	0,6875
1-Hydroxyethylidene-1,1-diphosphonic acid	Sodium benzoate	Substance non active	2809-21-4	220-552-8	0

### 2.2. Type de formulation

Lingettes imprégnées

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence

#### Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut être corrosif pour les métaux.  
Liquide et vapeurs inflammables.

#### Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
Se laver soigneusement après manipulation.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

##### Utilisation 1 - Désinfection de surface- lingettes imprégnées

#### Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

#### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

#### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée  
Nom commun: Virus enveloppés  
Stade de développement: Pas de donnée

#### Domaine d'utilisation

Intérieur  
Intérieur, désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Lingettes Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 2 lingettes/m <sup>2</sup> Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Dose d'application : 2 lingettes/m <sup>2</sup> .  Temps de contact : 5 minutes  A utiliser à température ambiante
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Sachet multicouches (12µ PET + 70µ PE/EVOH/PE) contenant de 3 à 120 lingettes

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Il n'est pas nécessaire de rincer la surface traitée.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Les produits sont efficaces sur les virus enveloppés, incluant la souche Coronavirus 229E (souche représentative d'une épidémie liée à un coronavirus) et la souche Influenza A (souche représentative d'une épidémie liée à un virus grippal H1N1)
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Mouiller complètement les surfaces avec le produit, laisser agir pendant le temps de contact préconisé.
- Laisser la surface traitée sécher.
- Refermer soigneusement le paquet après ouverture

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter le contact avec les surfaces traitées jusqu'au séchage du produit.
- Eviter de toucher les yeux avec les mains après application.
- Laver les mains après application.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Durée de conservation : 2 ans
- Ne pas stocker à une température supérieure à 35°C
- Protéger du gel
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

#### **6. Autres informations**

-